

POLITIQUE

COTE D'IVOIRE ET LA DEMOCRATIE SELECTIVE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Dr Yves Ekoué Amaïzo

Directeur du groupe de réflexion, d'action et d'influence « Afrology »
22 décembre 2010

Selon Madame le Représentant du Haut-commissaire des droits de l'Homme, les 50 morts et 200 blessés¹ à la veille des fêtes de la fin d'année en Côte d'Ivoire sont en train de transformer l'imbroglie politique ivoirien en un imbroglie sécuritaire. Malgré les déclarations faites de part et d'autre d'avancer vers une « solution », pour le moment sans compromis et sans violence, la réalité sur le terrain porte les stigmates de combats non visibles que se livrent les partisans des deux « Présidents » de la Côte d'Ivoire, suite au viol du processus électoral lors de la proclamation des résultats de la présidentielle du 28 novembre. Les positions intransigeantes des deux parties - relayées parfois par la Communauté internationale - au lieu de préserver le rôle d'arbitre de celle-ci et d'être la source première de la solution en Côte d'Ivoire, pourraient transformer cette dernière en problème.

Les solutions africaines de sortie de crise ne peuvent plus être considérées comme non-opérationnelles puisque la Communauté internationale, du fait de ses ingérences pas toujours discrètes, a failli - malgré tout l'argent englouti dans les élections - dans son action pour faire émerger la vérité des urnes en Côte d'Ivoire.

1. ELECTION IVOIRIENNE : UN FORMIDABLE GACHIS FINANCIER

Le sentiment premier qui émerge à la suite des élections présidentielles controversées en Côte d'Ivoire comme au demeurant dans de nombreux pays africains, est un formidable gâchis financier. Les sommes importantes qui ont été engagées, plus de 300 millions d'Euros², pour que ces élections soient sécurisées, libres et transparentes pourraient avoir été dépensées pour revenir purement et simplement à la case départ, situation qui prévalait déjà en filigrane en 1993 à la mort du Président Félix Houphouët-Boigny. En effet, les mêmes candidats à la présidence de la République étaient déjà directement ou virtuellement en compétition pour la succession du « vieux », nom affectueux que le Peuple ivoirien attribuait à leur feu Président charismatique. Ce n'est donc pas une question d'argent qui a fait déraiser le processus de retour à la normalisation démocratique en Côte d'Ivoire. Vraisemblablement, c'est :

- d'une part les ingérences étrangères directes ou indirectes avec en toile de fond la défense des intérêts de ceux qui considèrent encore la Côte d'Ivoire comme une entité indissociable de leurs pré-carrés économiques. Ces ingérences multiformes, publiques comme privées et occultes, s'organisent pour choisir un candidat et le soutenir financièrement et militairement, y compris avec l'appui indirect de l'ONUCI (Organisation des Nations Unies Côte d'Ivoire), puisqu'une grande partie des soldats de l'ONU possède la nationalité de l'ex-puissance coloniale et appartient à la force Licorne stationnée en Côte d'Ivoire ; et
- d'autre part la conception toute clanique et patrimoniale de l'Etat où celui qui détient le pouvoir considère avec son réseau, - en l'occurrence pour la Côte d'Ivoire (Laurent Gbagbo et sa femme Simone) -, qu'il ne peut perdre les élections démocratiques, et doit conserver le pouvoir même s'il faut faire des entorses au processus démocratique. Malheureusement, le fait de ne pas avoir prévu un délai supplémentaire à la Commission électorale indépendante (CEI) pour recompter ou

éventuellement procéder à nouveau au vote dans les régions contestées, a bloqué le principe de transparence. A vouloir annoncer sous la pression de la Communauté internationale, les résultats provisoires sans la prise en compte des contestations comprenant aussi celles du premier tour et fort du fait que tous les protagonistes semblaient avoir accepté la CEI comme instance pour annoncer les résultats provisoires, ceux du camp de Laurent Gbagbo qui ont empêché l'annonce des résultats doivent présenter des explications plus convaincantes pour expliquer leur geste anti-démocratique ; et enfin

- en l'absence d'une annonce officielle de la CEI qui a été empêchée, la Cour Constitutionnelle aurait pu choisir de procéder à une vérification, voire une sorte de troisième tour en procédant à un nouveau vote dans les espaces contestés. Les affirmations selon lesquelles Alassane Ouattara aurait obtenu 54 % des voix n'ont pas été confirmées par la Cour constitutionnelle ivoirienne. Au contraire, celle-ci a affirmé que c'est Laurent Gbagbo qui serait crédité de 51 % après annulation du vote suite à l'invalidation dans les circonscriptions où il y a eu la guerre. Le retour à la normalisation n'ayant pas eu lieu dans les faits, le vote n'aurait pas été libre et transparent dans ces zones. Au lieu d'apporter un démenti à cela au niveau de la CEI, tout le monde voulait en finir au plus vite avec ces élections. Mais c'est surtout la pression occidentale qui s'en est suivie qui a conduit à une fuite en avant et une précipitation dans les annonces de résultats définitifs d'un comptage contesté. La Cour constitutionnelle ivoirienne, constituée et contrôlée comme dans la plupart des pays africains par le pouvoir en place, a donc logiquement fait son choix.

2. FRUSTRATION DU PEUPLE IVOIRIEN : LES DEMOCRATIES IMPORTEES DANS L'IMPASSE

C'est la Cour constitutionnelle qui décide qui est Président ou qui ne l'est pas. La Communauté internationale s'aligne, non sans avoir pris la précaution d'amener l'Union africaine et les institutions sous régionales à se soumettre aux principes et non sur les faits et les dynamiques internes du pouvoir. C'est ainsi qu'en cette année 2010, le Gabon ou le Togo ont élu leur Président, contrairement aux résultats sortis des urnes. La frustration des Peuples togolais ou gabonais est à l'image de celle du Peuple de Côte d'Ivoire.

Mais la Communauté internationale a trouvé cela presque normal, considérant presque comme un sport national, cette forme de hold-up électoral en Afrique consistant à falsifier la vérité des urnes. La morale de cette énième histoire de la démocratie en Côte d'Ivoire, est qu'il y a eu usurpation de la vérité des urnes sans que personne ne puisse réellement prouver si les contestations du camp de Laurent Gbagbo sont moins légitimes que les affirmations de victoire qu'affiche le camp d'Alassane Ouattara soutenu par la Communauté internationale. Et comme personne ne veut recompter ou refaire le vote dans les zones où les résultats ont été annulés par la Cour constitutionnelle, la Communauté internationale et l'ONUCI sont entrées dans l'émotion et le passionnel.

La frustration du Peuple ivoirien n'en est que plus grande alors que chacun croyait sortir enfin des conflits politico-militaires. Le Peuple ivoirien est pris en otage. La solution définitive, à terme, sera de nouvelles élections sur la base d'une constitution ivoirienne importée d'ailleurs et revue dans le cadre d'une approche afrocentrique. Il faut alors tout faire pour éviter la médiation de « Blaise Compaoré » car les résultats obtenus tant en Guinée (au premier tour), au Togo et en Côte d'Ivoire ne peuvent pas être à l'image des 80 % de voix obtenus dès le premier tour par ce dernier. Cette médiation par personne interposée ne marche pas et a conduit à la guerre en Côte d'Ivoire.

Après avoir répété en boucle avant ce deuxième tour des élections présidentielles que l'« on est fatigué, et pourvu que le meilleur gagne », les Ivoiriens et Ivoiriennes doivent prendre leur courage à deux mains, laisser les émotions de côté et opter pour la paix. La période transitoire qui s'ouvre avec ou sans l'un ou l'autre des Présidents n'est pas porteuse de paix. C'est au contraire, le dépassement de concepts importés

qu'il y a lieu de mettre en opération. Il faut « palabrer » avec les responsables d'Alassane Ouattara, d'Henri Konan Bédié et de Laurent Gbagbo pour un partage de pouvoir au cours d'une période transitoire. Cela a été fait au Congo démocratique avec plus ou moins de succès et de paix avant l'ère où Joseph Kabila a régné seul. Il faut donc savoir que pour l'Afrique, dès lors que la « *démocratie occidentale* - de celui qui gagne, parfois sans refléter la vérité des urnes - « *gouverne seule en Afrique* » et s'y trouve mise en œuvre, l'Afrique recule et les pires exactions réapparaissent. Cette approche permet de perpétuer la gestion de la postcolonie et de la dépendance économique.

Pour éviter de faire de la Côte d'Ivoire un nouveau Congo, toutes proportions gardées, les dirigeants africains soucieux de l'avenir du Peuple ivoirien tant pour la préservation de la paix que du partage du pouvoir, doivent cesser de copier des modèles importés de démocraties qui détruisent les équilibres dynamiques d'organisation de la cohésion sociale en Afrique.

3. ENTRE EXIL ET RUPTURE : FAIRE PRESSION, EXIGER OU PALABRER ?

Au départ, après l'interdiction faite à la CEI de prononcer les résultats des élections présidentielles ivoiriennes, Alassane Ouattara bénéficiait véritablement d'une sympathie généralisée. Avec les injonctions de certains chefs d'Etat occidentaux qui ne font plus de différence entre leur préfet et la souveraineté d'un Etat comme la Côte d'Ivoire, ce crédit pourrait s'amenuiser au fil du temps. En effet, les conseils que lui prodigue cette Communauté internationale conduisent à limiter ses marges de manœuvres en termes de négociations futures. Car, croire qu'il n'y aura pas de négociation, c'est faire preuve d'illusions sur les capacités dilatoires des uns et des autres et oublier que la Côte d'Ivoire peut vivre sans certaines puissances occidentales. Les opportunités offertes par les pays émergents et les pays s'ouvrant à l'Afrique, en lui permettant d'élargir les opportunités, pourraient en fait créer une sorte de « rupture » à laquelle aspire le Front Patriotique ivoirien de Laurent Gbagbo. Le paradoxe serait que cette « rupture » clamée par certains chefs d'Etat occidentaux se fasse à leur initiative et contre leurs intérêts en Côte d'Ivoire.

A moins de verser dans une tentative de « kidnapper Laurent Gbagbo et son entourage » comme la Communauté internationale l'a fait pour le Président Jean Bertrand Aristide d'Haïti, actuellement en exil en Afrique du Sud, les options de l'élimination physique ne peuvent honorer cette même Communauté internationale. Seules les pressions pourraient aboutir à faire partir Laurent Gbagbo en exil, en s'interrogeant sur le niveau de sa sécurité dans les pays africains très peu respectueux des engagements dans ce domaine.

Certains responsables de la Communauté internationale sont en train de devenir une partie du problème au lieu de demeurer une partie de la solution. Ainsi, les sanctions annoncées qui pourraient toucher individuellement le cercle rapproché de Laurent Gbagbo pourraient en définitive se révéler n'être qu'une erreur de stratégie et de compréhension des dynamiques internes de l'Afrique et plus largement de l'Afrique de la postcolonie. Ceux qui n'arrivent pas à faire le deuil de la période coloniale oublient peut-être que la Côte d'Ivoire n'est plus une colonie, ni au plan politique, ni au plan économique. Il y a des rapports de force émergents et personne ne songe à revenir en arrière pour ne jamais sortir de « l'histoire » coloniale, comme en rêvent certains dirigeants occidentaux et parfois africains devenus leurs « délocalisations en chair en en os ».

Les recettes projetées du budget ivoirien et provenant des hydrocarbures et des matières premières offrent de nombreuses alternatives sur le marché international pour continuer à organiser l'indépendance économique du pays. Aussi, à force de clamer qu'il n'y a pas d'ingérence et que la Communauté internationale n'a pas eu de candidat, il est difficile aujourd'hui de ne pas croire que certains chefs d'Etat, membres de la Communauté internationale, ayant des relais africains tant dans la politique que dans les réseaux occultes, ont choisi d'instrumentaliser l'un des deux Présidents de la Côte d'Ivoire. Notamment Alassane Ouattara, en utilisant les élections pour légitimer un candidat qui est qualifié de pro-occidental,



ceci en référence à son rôle dans les plans d'ajustements structurels lors de sa carrière au Fonds monétaire international, ce qui revient en boucle dans la mémoire des Africains qui accèdent aujourd'hui au pouvoir en Afrique.

Mais, l'une des vraies raisons non-dites est bien que Laurent Gbagbo, comme Sékou Touré en 1958 a osé tenir tête à plusieurs reprises aux puissances occidentales au cours des 10 ans de son règne sur la Côte d'Ivoire. Il a surtout aussi réussi à pacifier son pays en intégrant les chefs rebelles. Il a malgré tout pu rester au pouvoir malgré les nombreuses initiatives de déstabilisation qui ont conduit à ce que son deuxième mandat n'a pas fait l'objet de confirmation par les électeurs ivoiriens. C'est donc ce mandat « empêché » d'après les partisans de Laurent Gbagbo qui peut permettre d'expliquer le besoin de partage du pouvoir que les urnes ne semblent pas avoir clarifié d'après le parti FPI. Le seul problème est que l'annulation des zones contestées aurait dû conduire à un recomptage ou alors à un « troisième tour » dans ces zones afin de faire jaillir la vérité des urnes. Que s'est-il donc passé au niveau de la Commission électorale indépendante, dominée par la coalition des partis d'Alassane Ouattara et d'Henri Konan Bédié, pour que personne n'ait eu la présence d'esprit d'offrir cette alternative ? Pourquoi tant de précipitation pour annoncer des résultats provisoires que la Cour constitutionnelle dominée par les amis de Laurent Gbagbo allait manifestement invalider ? De toute évidence, là encore, il y a eu des pressions étrangères lesquelles ne sont pas les meilleurs conseils en matière électorale en Afrique, en Côte d'Ivoire en particulier.

4. UNE COMMUNAUTE INTERNATIONALE AMNESIQUE : INDISPENSABLE TROISIEME TOUR

Comme à son habitude en Irak ou en Afghanistan, la Communauté internationale a fait preuve de beaucoup d'arrogance en pensant résoudre le problème en quelques jours. Elle n'a fait qu'enclencher un processus en cascade de déstabilisation et de déstructuration de la cohésion sociale dans ces pays. Elle risque de catapulter la Côte d'Ivoire vers des voies sans issue pacifique surtout que de nombreux morts répertoriés ne semblent pas être tous des Ivoiriens mais bien des mercenaires parlant anglais.

Il est donc demandé à la communauté internationale de ne pas ouvrir un autre Irak ou Afghanistan en Côte d'Ivoire. L'Afrique est un sol de paix où les équilibres dynamiques se construisent au rythme des palabres. Il ne faut pas créer une situation de guerre civile afin de justifier l'arrivée de la force AFRICOM³ alors que pour la première fois tous les chefs d'Etat africains ont préféré - malgré les promesses de paiements substantiels pour abriter cette force étrangère - éviter que cette force militaire américaine pour l'Afrique ne soit pas stationnée sur le sol africain. Le refus de la Communauté internationale de prendre en considération et de soutenir ce paradigme fondamental de la société africaine que constitue le « partage des pouvoirs pour conserver la cohésion sociale » a régulièrement conduit à des échecs dans l'approfondissement de la démocratie en Afrique. Ni l'exil, ni la rupture avec la Communauté internationale ne constitue la solution. Il faut palabrer comme cela s'est fait lors du débat télévisé entre les deux candidats sauf que cette fois-ci, il faut absolument réintégrer Henri Konan Bédié dans le jeu car les fraudes du premier tour ont largement frustré le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI).

Avec la nouvelle marge budgétaire de la Côte d'Ivoire, il est vrai que les pratiques impérialistes d'antan, où il aurait suffi d'organiser un coup d'Etat télécommandé avec quelques militaires africains vassaux pour que le problème se résolve, ne peuvent plus s'appliquer pour le cas Gbagbo. Aujourd'hui, la conscientisation d'une partie du peuple ivoirien et surtout le rejet total des injonctions impériales venues d'ailleurs contre un dirigeant africain et noir, qui a tenu tête aux diktats en préservant autant que faire se peut les intérêts des Ivoiriens, sonne de plus en plus comme une guerre ouverte pour relancer la dépostcolonisation.

C'est cette même communauté internationale qui a choisi d'imposer les commissions électorales dites « indépendantes » et surtout de ne valider que les décisions des cours constitutionnelles non susceptibles d'appel en Afrique. Alors faut-il rappeler l'amnésie de cette même Communauté internationale sur les cas récent de fraudes électorales massives comme en Egypte avec 95 % des voix aux législatives pour le parti du Président Hosni Moubarak, au Burkina-Faso après 23 ans au pouvoir où le Président sortant est « réélu » avec 80 % dès le premier tour avec un silence assourdissant sur le comptage des voix. Le cas du Gabon (août 2010) ou du Togo (mars 2010) où les résultats ont purement et simplement été inversés et n'ont pas attiré outre mesure l'attention d'une certaine Communauté internationale, malgré des appels pressants de tout un peuple, et pour ce qui est du Togo des séries de marches de résistances et de veillées de prière sauvagement réprimées par un groupe de l'armée non-républicaine, bénéficiant de l'impunité et des financements européens pour leurs équipements, comme les uniformes mais aussi des casques, des bottes et des grenades utilisées pour tirer sur les manifestants⁴. Mais l'amnésie de la Communauté internationale porte plus sur les cas de 2009 avec en Algérie, 90 % des suffrages pour le Président Abdelaziz Bouteflika, 89,6 % des suffrages pour le Président tunisien Ben Ali, 79 % des suffrages pour le Président congolais Denis Sassou Nguesso. Et la Communauté internationale continue à parler de démocratie transparente et libre. Quand au cas des élections présidentielles au Soudan, au Kenya ou au Zimbabwe, il a fallu trouver un compromis que la même Communauté internationale considère comme impossible en Côte d'Ivoire pour le moment.

5. UNE VERITE DES URNES INCOMPLETE EN COTE D'IVOIRE

Il ne s'agit pas de défendre Laurent Gbagbo ou Alassane Ouattara. Il est question de comprendre que les formes institutionnalisées que prennent les processus démocratiques en Afrique sont héritées des puissances coloniales et ne contribuent pas à l'émergence d'une démocratie apaisée en Afrique. Au contraire, ces approches d'élections à un ou deux tours sont de plus en plus porteuses de contestations et lorsque les écarts sont importants comme dans le cas de la Côte d'Ivoire, qu'il n'est pas prévu de recompter, il y a impasse. Le 3^e tour dans les circonscriptions contestées doit avoir lieu. La proclamation de la victoire d'un candidat sur un autre ne peut être prononcée par une Cour constitutionnelle. Il y a lieu que le candidat-malheureux accepte les résultats des urnes. Cela n'est possible que si le troisième tour est prévu dans la constitution et son financement soutenu par la même Communauté internationale.

Cette Communauté internationale - mettant en œuvre sa politique du « deux-poids, deux mesures » selon ses intérêts du moment - ne semble d'ailleurs pas mesurer suffisamment les risques d'implosion sociale qui pourraient suivre une décision unilatérale, si les solutions devaient se faire sur la base d'une opération « téléguidée » par les pays occidentaux, sans le soutien d'une large majorité de la population ivoirienne. La 3^{ème} solution est de laisser l'Union africaine mettre en œuvre une politique de l'Afrocentricité en laissant le temps au temps et la diplomatie africaine des conciliabules prendre le relais. Car si auparavant, les positions de l'ex-colonie étaient rapidement acceptées ou subies, aujourd'hui, les dynamiques internes africaines ont compris que la Communauté internationale et les pays la composant ont aussi leur intérêts à défendre en s'organisent de plus en plus à le faire par le truchement de personnalités africaines de premier plan. Le problème est de savoir comment déterminer si les priorités sont d'abord africaines, en l'occurrence ivoirienne, ou si ces priorités sont d'abord la défense des intérêts non ivoiriens.

Il serait dommage que cette même Communauté internationale, après quelques effets de manches sur les médias, finisse par comprendre trop tard les dynamiques d'organisation du pouvoir africain en interne. Elle doit au moins cesser de raviver ou même créer indirectement des chocs ethniques sous le couvert d'une conception simpliste et inopérante de la démocratie en Afrique, conception qui veut que *le gagnant emporte tout et le perdant part en exil*. En Afrique, le consensus a toujours prévalu, même s'il prend des formes parfois contestables. Mais l'injonction humiliante envers l'Afrique sous prétexte de rétablir une vérité des urnes incomplète, pourrait contribuer à mettre en cause le principe même de l'applicabilité des Constitutions importées d'Occident. Il faut donc trouver à partir des modèles de constitution de pays

comme l'Afrique du Sud, mais aussi des pays scandinaves, de l'Autriche et de l'Allemagne, des nouvelles formes de Loi fondamentale, qui permettent un partage intelligent du pouvoir et incitent certains à quitter le pouvoir lorsque la vérité des urnes s'impose. Mo Ibrahim qui a lancé un prix doté de 5 millions de \$US, avec un montant équivalent pour des projets à l'Afrique doit revoir sa copie car il n'a n'arrive pas à faire partir les Chefs d'Etat et son comité depuis deux ans n'arrive pas à trouver un Chef d'Etat africain méritant. On n'achète donc pas les départs volontaires du pouvoir. Il vaut mieux consacrer cet argent à comprendre les rapports de force dynamiques et les coalitions entre pays pour accéder et prendre possession des richesses naturelles et des capacités productives d'un pays.

6. LA COUR PENALE INTERNATIONALE EMPECHE L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE

En réalité, c'est cette même Communauté internationale qui menace de trainer les Présidents africains devant des tribunaux occidentaux comme la Cour pénale internationale. C'est cette même Communauté internationale qui ne respecte aucun de ses engagements lorsque les Présidents après de multiples pressions quittent le pouvoir alors que l'amnistie leur avait été promise. Le cas de Charles Taylor, ex-agent occidental et accessoirement Président sanguinaire du Libéria, est parlant. Il s'est retrouvé devant la Cour pénale internationale après avoir été livré par son « beau-frère » Olusegun Obasanjo, ex-président du Nigeria, sur demande insistante de la Communauté internationale. Il faut croire que les intérêts des pays sont plus importants que la protection des ex-Présidents sanguinaires africains.

En réponse à cela, les Présidents africains, peu respectueux de la vérité des urnes, choisissent de s'incruster au pouvoir et comptent sur la décision de la Cour constitutionnelle et sur le temps pour que les pays occidentaux reviennent négocier les grands contrats. C'est ainsi que la démocratie, les droits humains, l'éthique, sont relégués dans les tréfonds de la mémoire collective des Etats où l'amnésie se conjugue alors avec « intérêts des Etats qui priment sur ceux des populations ». Encore faut-il se rappeler de l'existence d'une telle mémoire en Afrique où la quête du gain facile pour les élites au pouvoir suppose qu'ils consentent à offrir des conditions favorables aux puissances extérieures notamment dans l'accès aux matières premières. C'est ainsi que face aux grandes déclarations d'intentions, la parodie d'élections démocratiques confirmée par les Cours constitutionnelles est soutenue partout en Afrique, sauf en Côte d'Ivoire. Mais quelles leçons tirer des expériences des pays comme le Bénin, le Ghana, la Guinée, le Mali ou même le Sénégal où cette démocratie a malgré tout fonctionné ? Lorsque les alternances démocratiques n'ont pas fonctionné, c'est que la démocratie n'existait pas au sein des partis d'opposition et que les chefs des partis politiques étaient incapables de s'unir pour faire un front commun sans défaillance.

Pour la Guinée notamment, la partie sanglante de son histoire où des meurtres ont été perpétrés en direct et des femmes violées en public dans un stade, les interventions bien peu clairvoyantes de cette même Communauté internationale lui font porter une partie importante de la responsabilité collective. Qui a préféré opter pour un Dadis Camara comme Président de Guinée pour tenter de refaire le coup des « Mobutu, Bokassa ou Eyadéma ? » dans ce pays ? Qui a cru que l'armée constituée souvent de militaires antirépublicains pourrait comprendre les notions subtiles de liberté, de démocratie et de responsabilité et du sens de la responsabilité individuelle et collective ? Ce sont les mêmes qui empêchent le Peuple africain de respirer et de profiter de la vérité des urnes en confisquant la démocratie, comme au demeurant au Togo ou au Gabon.

Heureusement qu'un vent de justice presque divin semble s'être abattu sur la Guinée où la vigilance de l'équipe d'Alpha Condé a permis de mettre à nu l'absence de transparence de la vérité des urnes au premier tour. Avec la mort suspecte du Président de la commission électorale en Guinée entre les deux tours de l'élection présidentielle, la sagesse a repris le dessus et la vérité des urnes a pu triompher. Le candidat Alpha Condé n'était certainement pas le candidat d'une certaine Communauté internationale. Mais le vent de la vérité des urnes a soufflé et semble rencontrer quelques ratés en Côte d'Ivoire du fait

d'ingérence étrangère et d'une précipitation dans l'annonce des résultats sans prendre en compte les contestations et les annulations demandées par l'un des candidats. Alors ceux qui soufflent sur la braise, doivent comprendre qu'après avoir mis Madagascar dans l'impasse démocratique, il est temps de laisser les Africains mettre en œuvre leur démocratie de la palabre, sans influence extérieure non sollicitée. Car cette influence extérieure non sollicitée a aussi des intérêts à défendre et n'est donc pas neutre.

Si la décision de la Cour constitutionnelle venait à être remise en cause en Côte d'Ivoire, ce qui semble être le choix de certains membres de la Communauté internationale, il faudra s'attendre à des réactions dans les pays comme le Togo ou le Gabon où la Communauté internationale a choisi de valider la « fausse vérité des urnes » afin de préserver ses intérêts bien compris.

Les dirigeants africains doivent donc à la veille de 2011 accepter de créer un Tribunal pénal Africain pour juger des exactions politiques, économiques et des atteintes aux droits humains de leurs pairs. A défaut, la cour pénale internationale continuera à empêcher tout processus juridique de comparution de fonctionner normalement sur la base de la présomption d'innocence. Les effets collatéraux de cette Cour pénale bien sélective dans ses choix est qu'elle empêche l'alternance démocratique en Afrique. Le cas du Soudan, du Togo et du Gabon sont des preuves parlantes du principe de la sélectivité dans la volonté de la Communauté internationale de la « bonne ou mauvaise démocratie » en Afrique.

7. LA COUR PENALE INTERNATIONALE EMPECHE L'ALTERNANCE DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE

Au demeurant, tout ce processus démocratique en Côte d'Ivoire s'est fait avec beaucoup de résistances, au point que les retards ont permis à Laurent Gbagbo d'accomplir un mandat plein de 5 ans sans élection démocratique. Il est vrai que la Côte d'Ivoire a subi une guerre de sécession qui n'a pas pu se terminer par un coup d'Etat. Les solutions de compromis des « braves » ont volé en éclats avec la proclamation des résultats de la Cour constitutionnelle considérant le Président en exercice comme le Président. Avec l'ex-Premier ministre de Laurent Gbagbo, Guillaume Soro qui rejoint « officiellement » son véritable camp en devenant le 1^{er} Ministre d'Alassane Ouattara, le pays se retrouve en sécession politique et peut-être demain géographique. Guillaume Soro, le Chef des « Forces nouvelles », est considéré par certains comme un des principaux acteurs de la guerre en Côte d'Ivoire, ce qui n'aurait pas été possible sans un soutien actif et discret de pays voisins. Mais lorsque la frontière entre médiation et soutien actif sur le terrain aux forces nouvelles devient difficile à évaluer, il y a lieu de conclure que la médiation du Burkina-Faso ne permet pas souvent des sorties de crise pacifiques, et c'est un euphémisme.

Alors Konan Bédié, candidat du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) évincé dès le premier tour, peut se demander - s'il avait choisi d'insister pour le recomptage des voix au premier tour - s'il n'aurait pas été choisi plus largement par les Ivoiriens au second tour. Au moins, la transparence sur les fraudes du premier tour, car il y a eu fraudes, aurait permis, avec un peu de retard certes, de ne pas précipiter la tenue du deuxième tour des élections présidentielles. En effet, la Guinée d'Alpha Condé a justement évité ce piège en procédant aux recomptages, en démontrant les fraudes, en portant plainte et surtout en n'allant pas au deuxième tour des élections présidentielles sans un assainissement et un accord partagé sur les résultats du premier tour. Peut-être que Laurent Gbagbo a péché par excès de confiance, en étant persuadé de sa victoire et a omis de porter plainte sur les fraudes électorales du premier tour des élections présidentielles en Côte d'Ivoire.

Il importe de s'interroger sur la position de ceux (Etats comme institutions) qui forment la dite Communauté internationale sur leur réaction si c'était Alassane Ouattara qui s'était fait proclamer Président par la Cour constitutionnelle de Côte d'Ivoire et que Gbagbo était retranché dans un Hôtel au bord de la lagune Ebrié. Les membres de cette même communauté internationale seraient bien peu nombreux à « voler » au secours de celui qui aurait attendu longtemps le secours de l'extérieur. Il est donc bien question de défendre le candidat le plus favorable à la préservation des intérêts occidentaux, même

des membres influents de la Françafrique n'ont pas à se plaindre des concessions obtenues en Côte d'Ivoire sous le règne de Laurent Gbagbo.

Suite à des processus démocratiques inadaptés à la culture et aux pratiques africaines, la Côte d'Ivoire pourrait revivre des périodes de sécession et de violences reposant sur le refus de partager un pouvoir issu de la Constitution française. En effet, malgré les aménagements superficiels d'africanisation d'un processus électoral à deux tours, la Communauté internationale s'est fait piéger en refusant d'appliquer le principe de l'Afrocentricité. Les peuples de la Côte d'Ivoire ne doivent pas se précipiter pour favoriser l'option imposée par la Communauté internationale en Côte d'Ivoire. Cette option peut gagner si les négociations à trois, Bédié, Ouattara et Gbagbo peuvent accepter de refaire les élections dans les zones contestées.

Le principe démocratique de la palabre autour du Baobab où le chef traditionnel africain et son équipe de conseillers et de devins tentent, souvent avec succès, de faire des arbitrages sans mettre en cause la cohésion sociale et la continuité de la vie en commun est absent des constitutions importées d'ailleurs. Ainsi, en Afrique, partout où il y a eu une victoire contestée, sans légitimité, et que la population est muselée par une armée ou des milices au service du pouvoir et ses relais étrangers, il y a problème. La première leçon est qu'il ne faut plus accepter dans le cadre de l'Afrocentricité, des élections à un tour en Afrique, ni de tenir les deuxième tours des élections, si les contestations du premier tour ne sont pas clarifiées. Le troisième tour dans les zones contestées devient incontournable.

8. LA DEMI-IMPARTIALITE DE L'ONU : J'Y SUIS, J'Y RESTE !

Avec les menaces de certains protagonistes, appuyés par certains pays de la sous-région qui souhaitent que cette crise se règle par la guerre et le sang, il faut reconnaître que la diplomatie intelligente semble perdre de son influence au profit d'une vulgaire confrontation qui finira par couper le pays en deux. Ainsi, certains cherchent à créer une situation insurrectionnelle et un état de guerre pour justifier leur intervention, car la résolution des Nations Unies (chapitre VII) autorise le « *recours à la force en cas de menace contre la paix, rupture de la paix ou actes d'agression* ». Mais dans la pratique, l'ONU ne pourra répondre que si elle est réellement agressée directement ou sécuriser les positions des uns et des autres comme elle le fait actuellement pour Alassane Ouattara.

Alors que le mandat de l'ONU vient d'être renouvelé pour 6 mois, il y a lieu de rappeler que celui qui dirige les opérations de maintien de la paix au siège des Nations Unies à New York, Alain Le Roy, est un français. Il a déjà subi de la part de deux chefs d'Etat africains, au Tchad et en République démocratique du Congo, une demande expresse de ces deux gouvernements que les troupes de l'ONU quittent le pays, car en réalité, la présence de l'ONU n'a pas été très probante en termes de maintien de la paix et de pérennisation de la cohésion sociale. Le rôle de l'ONU est même mis en cause. Après son séjour des 6 et 7 décembre 2010 à Abidjan et après avoir écouté tous les protagonistes et surtout le sud-coréen Young Jin Choi, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU lui-même sud-coréen, le représentant de l'Union africaine, Thabo Mbeki, a laissé planer le doute lors de son compte rendu au Conseil de paix et de sécurité de l'UA, sur celui qui a organisé une forme de « prise en otage » du Président de la Commission électorale indépendante au Quartier général d'Alassane Ouattara, à l'Hôtel du Golfe, afin de faire annoncer des résultats donnant Alassane Ouattara vainqueur. Cette procédure est bien sûr sujette à caution.

Avec la Côte d'Ivoire, cela fait donc la troisième fois que l'ONU vient de subir une demande de quitter le territoire africain, ce qui à terme peut poser le problème de la neutralité de l'ONU en Afrique dans les missions et opérations de paix. Compte tenu de l'imbroglio politico-juridique, l'ONU décide de rester en Côte d'Ivoire en s'appuyant sur le fait que l'Organisation reconnaît Alassane Ouattara comme le seul et unique Président de la Côte d'Ivoire. Si la logique de la confrontation doit s'accélérer et devenir le seul moyen pour la Communauté internationale pour sortir la Côte d'Ivoire de la crise, alors ceux qui veulent



faire la guerre en Côte d'Ivoire travaillent contre le Peuple Ivoirien. L'Afrique a d'autres moyens pour trouver des solutions. L'Union africaine peut trouver des solutions si la Communauté internationale accepte de s'effacer et de laisser l'organisation panafricaine prendre ses responsabilités et mener les négociations sans précipitations, ni invectives, ni humiliation pour les Africains.

On ne peut pas, sous prétexte de démocratie, en profiter pour s'assurer d'avance l'accapement des contrats et richesses ivoiriennes, car c'est là le vrai problème. Les Ivoiriens et ivoiriennes devraient alors choisir la cohésion sociale et la paix et surtout réfléchir sur l'architecture politique qu'il convient de mettre en place. Il ne faut surtout plus opter pour la solution occidentale consistant à choisir entre l'un ou l'autre des deux Présidents. Il est question maintenant de réfléchir à la gestion d'une période de transition où les deux présidents devront trouver des voies et moyens de travailler ensemble pour la Côte d'Ivoire. Les sanctions ciblées de la communauté internationale peuvent se révéler nécessaires pour faire progresser les négociations, mais restent malgré tout bien superficielles car le principe de la souveraineté des Etats se pose.

L'ONUCI, l'antenne des Nations Unies en Côte d'Ivoire n'a pas été très avisée de quitter sa position de sage neutralité pour tenir celle de partie prenante dans cette histoire. L'ONUCI est devenue juge et partie pour certains alors que pour d'autres, elle doit faire plus en rétablissant Alassane Ouattara comme Président de la République. Pourtant, ce n'est pas sa fonction première. L'ONUCI doit veiller à rester l'interlocuteur des deux parties en présence et continuer son travail inlassable de conciliation des positions à priori « inconciliables », au lieu de s'aligner sur les positions d'une Communauté internationale très versatile et prise à son propre piège de la légitimation de Présidents africains non légitimes, sur la base de la décision de la Cour constitutionnelle. L'ONUCI devrait malgré tout apporter un démenti formel sur les rumeurs persistantes selon lesquelles elle aurait « transporté et fourni des armes aux anciens rebelles des Forces nouvelles » alliés d'Alassane Ouattara. Ainsi déployée depuis 2004 alors que le pays était divisé en deux depuis 2002 avec le nord contrôlé par les Forces nouvelles et le sud par le Front Patriotique ivoirien, il y a lieu de s'interroger sur l'impartialité de l'ONUCI composée d'environ 10 000 agents répartis entre des militaires (casques bleus, des forces de police et du personnel civil) dont 10 % sont de nationalité française (environ 800 français) et a bénéficié d'un commandement français sous mandat onusien, alors que la Force Licorne française est toujours présente en Côte d'Ivoire avec 900 soldats qui occupent l'ex-base militaire française du 43^e Bataillon d'infanterie de marine, officiellement fermée depuis juin 2009. L'ONUCI est-elle une force impartiale au même titre que la Force Licorne française en Côte d'Ivoire ? La réponse ne peut qu'être ambivalente. L'ONUCI est donc partialement impartiale ! La solution à la crise ivoirienne ne peut donc venir de là puisque l'ONUCI s'est comportée comme dans le processus électoral en Afghanistan, à savoir valider le candidat de la Communauté internationale.

L'Afrique doit se ressaisir en évitant de suivre les conseils d'Olusegun Obasanjo qui se retrouve propulsé à nouveau dans des activités de résolution de conflits alors que son passage au Congo démocratique n'a fait qu'empirer la situation et son rôle dans la crise togolaise reste dans la mémoire collective comme celui d'un médiateur qui défend systématiquement la position des puissances occidentales et celles des pouvoirs qui lui sont assujettis. Il n'est donc pas neutre et son pays non plus, si c'est le choix de son Président Goodluck Jonathan de l'envoyer en mission à sa place alors qu'il est de notoriété publique que l'actuel président nigérian est un poulain d'Obasanjo. La résolution des crises en Afrique de l'Ouest pourrait alors connaître des développements sanglants compte tenu des expériences togolaises.

9. LA VOIE DE LA SAGESSE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Egal à lui-même, le Président de la Commission de l'Union africaine, le Dr Jean Ping, après avoir rencontré les « deux présidents », en présence du Président en exercice de la Commission de la CEDEAO, le ghanéen James Victor Gbého, a démenti les rumeurs persistantes dans les médias en affirmant que : « L'UA n'a jamais demandé le départ du président Gbagbo⁵ ». L'Union africaine est dans son rôle. Il ne

faut pas que le syndicat des chefs d'Etats africains sur pression de la Communauté internationale vienne encore, comme au Togo, gêner l'action de la commission de l'Union africaine qui tente une nouvelle médiation dans la crise postélectorale en Côte d'Ivoire. Le Dr Jean Ping a toujours placé les valeurs et les principes comme point focal de son action pour l'amélioration du bien-être des populations africaines. L'empêcher de faire son travail en toute indépendance et quiétude, c'est travailler contre les intérêts du Peuple ivoirien et risquer de ne jamais voir la vérité des urnes transparaître et acceptée par les deux parties en présence.

En réalité, il n'y a pas eu de vérité des urnes en Côte d'Ivoire et trop de précipitation des uns et des autres pour annoncer des résultats, ont conduit à des tensions extrêmes. La communauté internationale ne doit pas perdre son sang froid et prendre position en dehors du cadre réglementaire ivoirien. Il semble que seule l'Union africaine, sous la direction de Jean Ping, est en train réellement d'écouter et de faire la part des responsabilités des uns et des autres y compris celle du représentant de l'ONUCI qui semble-t-il a dû répondre à des injonctions venant de sa hiérarchie pour avoir déplacé le président de la Commission électorale indépendante au quartier général d'Alassane Ouattara, lequel a annoncé des chiffres donnant Alassane Ouattara comme le seul président de la Côte d'Ivoire. Tous ces points méritent des éclaircissements. Si la Communauté internationale aveuglée par la défense des ses intérêts propres avant ceux du Peuple ivoirien oublie de choisir la voie de la sagesse et d'attendre les rapports de l'Union africaine et ses recommandations, alors les Ivoiriens et Ivoiriennes doivent mettre cette Communauté internationale de côté, pour éviter une escalade vers l'insécurité et la guerre. Les appels d'Henri Konan Bédié demandant à l'armée de faire allégeance à Alassane Ouattara et la demande formulée à Laurent Gbagbo de remettre le pouvoir, sonnent comme des prises de positions qui n'ont pas encore pris la mesure de la menace de l'escalade. Les exemples postélectorales du Togo, du Kenya, de Madagascar ou du Zimbabwe ne doivent pas disparaître de la mémoire des dirigeants africains.

La sagesse commande que tous les protagonistes se retrouvent pour la palabre africaine, celle où la démocratie africaine prend sa force dans la recherche de la cohésion sociale et la paix, qui sont à ce prix, après avoir compris que les menaces et les pressions occidentales peuvent devenir contreproductives. Aussi, les menaces voilées d'envoyer encore des personnalités africaines devant la cour pénale internationale empêchent les alternances démocratiques en Afrique, en Côte d'Ivoire singulièrement, ce d'autant que les Africains ne sont plus sous le joug politique et économique de la colonie. La Communauté internationale, à force d'amnésie sur ses actions fondées sur la primauté de la Cour constitutionnelle dans le processus électoral, a trop longtemps légitimé des régimes dont les Présidents n'ont de légitimité que celle que leur conférait la Communauté internationale.

Il n'y a pas si longtemps qu'un Président d'un pays des droits de l'homme a proclamé avant la Cour constitutionnelle, l'élection du Président d'un Etat africain. La communauté internationale doit comprendre qu'elle porte aussi une grande part de responsabilité dans la situation actuelle et doit nécessairement changer de méthodes et d'approche et peut-être faire plus confiance à la Diaspora pour offrir des solutions de sortie de crise. L'erreur dans le choix des médiateurs doit aussi être prise en compte, car si le Mali n'était pas intervenu entre les deux tours en Guinée malgré la vigilance d'Alpha Condé, on n'assisterait pas aujourd'hui à une investiture du deuxième Président démocratiquement élu en Guinée depuis 1958.

Pour sortir la Côte d'Ivoire de la crise politico-postcoloniale actuelle, il y a lieu pour tous les belligérants de se rappeler que l'Afrique n'est plus sous tutelle et qu'elle risque d'offrir une résistance nouvelle. La conquête des richesses de la Côte d'Ivoire ne peut plus se faire sous le couvert d'une démocratie à l'occidentale qui déstabilise un grand nombre de pays africains et frustre les populations africaines. Ce n'est pas pour cela que celui qui sait qu'il a usurpé la vérité des urnes ne doit pas s'éclipser au nom de cette même vérité des urnes. Pour ce faire, il faut refaire la palabre démocratique africaine, celle qui préserve la cohésion et la paix d'un grand pays comme la Côte d'Ivoire. Ceux qui veulent la guerre à tout prix et qui ont été à l'origine de la sécession de la Côte d'Ivoire, ne travaillent pas pour la paix, ni pour le



www.afrology.com

bien des populations ivoiriennes mais vraisemblablement pour des intérêts étrangers. La Côte d'Ivoire n'a jamais produit une arme de guerre et n'a pas vocation de servir de champ de bataille, pour ceux qui produisent des armes de guerre pour venir les utiliser sur le sol ivoirien. Chacun n'a qu'à réfléchir à tout ceci avant de se positionner pour défendre la vérité des urnes pacifiquement. YEA.

© Afrology.com et amaizo.info

¹ RFI, « Côte d'Ivoire : calme précaire, l'ONU dénonce des «violations massives des droits de l'homme», RFI, voir <<http://www.rfi.fr/afrique/20101220-cote-ivoire>>, accédé le 20 décembre 2010.

² 300 millions d'Euros équivalent à tout le transfert de l'argent de la Diaspora togolaise envoyé au Togo en 2010.

³ US Africa Command, « Questions and Answers about AFRICOM », in *U.S. Africa Command*, voir <<http://www.africom.mil/AfricomFAQs.asp>> ainsi que Robert Mueller, "The Truth About AFRICOM", in *Foreign Policy*, voir <http://www.foreignpolicy.com/articles/2010/07/21/the_truth_about_africom>, accédé le 20 décembre 2010 ; il s'agit d'un véritable point focal pour l'Afrique parmi les 6 sièges régionaux du Département d'Etat pour la Défense américaine dédié aux relations militaires avec 53 Etats africains. Afin d'améliorer la sécurité globale, les Etats-Unis ont décidé de travailler de concert avec les Etats et les institutions africaines pour créer une sécurité régionale et apporter des réponses en termes de capacités militaires en temps de crises. Ces apports viendront en principe en appui aux efforts des Africains eux-mêmes.

⁴ Voir les articles y référant sur www.cvu-togo-diaspora.org, l'un des sites du Collectif pour la Vérité des Urnes, un mouvement citoyen.

⁵ César Etou et Boga Sivori, « Après une audience avec le chef de l'Etat, hier Jean Ping : « L'UA n'a jamais demandé le départ du président Gbagbo » » in *Notre Voie, Abidjan news online*, samedi 18 décembre 2010, voir <<http://news.abidjan.net/h/383822.html?n=383822>>, accédé le 21 décembre 2010.